

MEMOIRE Sixt-Fer-à-Cheval

Le diplôme d'honneur et la médaille des Justes pour la famille Deffayet.

« Celui qui sauve une vie, sauve l'univers ». Plus que jamais d'actualité.

L'émouvante cérémonie organisée dimanche à la mairie de Sixt-Fer-à-Cheval constitue certainement l'antidote au poison néo-nazi qui vient malheureusement de refaire surface avec la récente profanation du cimetière de Herrlisheim en Alsace.

« Tant que nous nous souvenons, tout est possible ». Cette citation d'Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix, a été reprise par Jeanne Brousse, vice-présidente de l'Association française pour Yad-Vashem (expression tirée de la Bible : « Et je leur ferai un monument, yad, et un nom, vashem, qui ne seront



R. Deffayet a reçu la médaille des Justes en souvenir de ses parents qui avaient eu le courage d'accueillir la petite fille juive.

point effacés »). Aux côtés de Herbert Herz le délégué du comité français Yad-Vashem, de M. Moos du comité israélite d'Annecy et du maire Béatrice Pin, M^{me} Monique Wolf a remis officiellement le diplôme d'honneur et la médaille des Justes à Raymond Deffayet. Ses parents Emile et Ludivine Deffayet, aujourd'hui décédés, avaient eu le courage d'accueillir chez eux la petite fille juive. De 1942 à 1946, Monique Wolf a vécu à Sixt-Fer-à-Cheval sous la protection et avec toute l'affection de la famille Deffayet.

O. L.

L'héroïsme discret du quotidien

■ 16 juillet 1942, la tristement célèbre rafle du Vel d'Hiv. Les cinq enfants de M. et M^{me} Sterman échappent provisoirement à cette abomination. Monique, alors âgée de 6 ans, a la vie sauve grâce à ses voisins Marci et Henri Denambride, qui décident de la mettre à l'abri en l'emmenant à Sixt-Fer-à-Cheval chez Emile et Ludivine Deffayet, qui la considèrent comme leur fille de 1942 à 1946.

« Je me rappelle encore très bien les coups sur la porte et le bruit insupportable, la police est venue arrêter mes parents » confie Monique Wolf (née Sterman en 1936 à Paris dans une famille juive d'origine polonaise). « Je ne les ai jamais revus après leur ar-

rivée à Auschwitz. Dénoncés en 1944, mes trois frères ont également été déportés. Nathan n'est pas revenu (...) David le plus jeune est resté caché dans une famille de la Creuse ».

En rappelant ces douloureux épisodes aux personnes présentes à la mairie de Sixt-Fer-à-Cheval, Monique Wolf a du mal à retenir ses larmes. C'est pour conjurer le sort et rendre hommage à Emile et Ludivine Deffayet que M^{me} Wolf a pris l'initiative de renouer le contact avec la famille sizère et de lui faire décerner la médaille des Justes à titre posthume. Cette distinction honore les personnes non juives qui ont aidé, protégé ou sauvé des adultes ou des enfants appartenant aux com-

munités israélites persécutées.

« Merci pour Ludivine et Emile, merci pour Marie-Françoise Deffayet la tante, merci pour Marci et Henri Denambride, sans qui rien n'aurait

été possible. Tous ont vécu l'héroïsme discret du quotidien » a conclu Marc Deffayet, le petit-fils du couple qui, en 1942, avait accueilli en toute humilité et à bras ouverts la petite fille juive.



Lors de la rafle de Vel d'Hiv, la petite Monique a eu la vie sauve grâce à ses voisins.